

Le Conseil général sort le grand jeu pour un hiver sans blocage

Du 14 novembre au 19 mars, le Conseil général réactive la viabilité hivernale : 200 hommes et 60 camions sont mobilisés sur les routes du département pour sabler, saler, déneiger et informer les usagers. Une veille permanente pour éviter que le mauvais temps ne bloque tout un département.



© oly. Fotolia.com



© Concept web Studio - Fotolia.com

Notre rôle consiste à garantir des conditions de circulation proches de la normale dans un délai le plus court possible

18 semaines de mise en alerte. Du 14 novembre au 19 mars, les 200 agents chargés de l'entretien des 2 300 km de routes départementales seront comme chaque année à pied d'œuvre. « Notre rôle consiste à garantir des conditions de circulation les plus proches de la normale et dans un délai le plus court possible », déclare Christophe Baumelle, en charge au Conseil général du suivi de l'activité. Les agents sont parfois sur le terrain dès 4 h du matin, pour des patrouilles et le cas échéant intervenir pour ouvrir prioritairement les axes principaux. « L'an dernier, nous avons recensé 750 interventions sur 88 jours, mais l'hiver a été plutôt clément, avec seulement 23 jours de neige », ajoute M. Baumelle. Le Conseil général dote, pour ce faire, quelque 50 véhicules d'étraves et de lames, transformant

ses camions en véritables chasse-neige. Il dispose aussi de 5 véhicules spécifiques pour les endroits les plus compliqués, notamment les cols.

L'INFORMATION AU CŒUR DU DISPOSITIF

Pour faire en sorte que l'hiver se passe le mieux possible, un dépliant « viabilité hivernale » a été distribué dans tous les foyers lozériens. Les axes routiers départementaux ont été classés selon des niveaux de priorité et sont dégagés en fonction. « Nous nous chargeons d'abord de dégager le réseau structurant (en vert sur la carte, les axes bleus et rouges étant gérés par l'État), soit 690 km de routes, explique Christophe Baumelle. Ensuite on intervient sur le maillage secondaire, en jaune, 530 km qui desservent les chefs-lieux, les bourgs. Puis dès que possible sur les 760 km restants. » Une cellule départementale d'information routière se charge de la veille météo. Elle met à jour l'état des routes en temps réel sur le site inforoute.lozere.fr

QUOTIDIEN HIVERNAL D'UN AGENT DE LA ROUTE

Responsable de l'Unité Technique (UT) de Châteauneuf, Jérôme Lafitte supervise les opérations de déneigement sur les cantons de Châteauneuf-de-Randon, Grandrieu et Langogne. Pour lui et les 23 agents composant l'unité, les grands froids sont une affaire courante. « On est dans une zone où il neige et gèle régulièrement. On passe une grande partie de l'hiver sur la route. C'est une période valorisante : notre travail permet à tous de pouvoir circuler. » Et du dévouement, il en faut pour se lever au milieu de la nuit par tous les temps ! « On suit trois types de procédures, ajoute-t-il. La veille, si les prévisions sont bonnes, aucune sortie n'est programmée. Si la météo est incertaine, il est prévu une ou deux patrouilles

On passe une grande partie de l'hiver sur la route.

tôt le matin pour vérifier l'état de la chaussée et faire intervenir les engins le cas échéant. Si la météo a prévu de la neige, on fait sortir les engins de déneigement dès 5 h. » L'UT de Châteauneuf compte six circuits de déneigement de 35 km chacun. Pas une mince affaire quand il faut tous les dégager. « Le plus gros problème, ce sont les congères : le vent ramène la neige sur la route même quand il a cessé de neiger, explique Jérôme Lafitte. On a beau passer, la couche de neige se reforme ! On est alors obligé de former des convois derrière nos camions. » Le responsable tient toutefois à saluer l'attitude des Lozériens : habitués à la neige, leurs véhicules sont correctement équipés et leur conduite adaptée !

et l'audiotel (0 820 20 27 48). Cette activité a pris de l'ampleur depuis l'hiver 2006-2007, date à laquelle une partie des routes nationales a été transférée au Département.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Soucieux de l'impact écologique, le Conseil général a revu un certain nombre de procédures afin d'améliorer, entre autres, le respect de l'environnement. « Il y a encore quelques années, 25 patrouilles sortaient chaque matin, se rappelle Christophe Baumelle. Aujourd'hui, on a réduit à 14 et elles ne se déclenchent que si la prévision météo n'est pas favorable. Cela nous a permis d'optimiser l'utilisation des moyens pour les consacrer à des périodes plus délicates. On pratique aussi un salage plus raisonné. À forte densité, le sel peut générer une pollution des sols, des nappes phréatiques. La collectivité anticipe sur ce thème pour



© Jean-François Saillies

préserver la richesse naturelle de notre département. »

« L'USAGE DE LA ROUTE EST OBLIGATOIRE »

Pour le Conseil général, cette mission est essentielle : « La Lozère est un département de montagne, composé de plusieurs petits bassins de vie, analyse Jean de Lescure, Président de la commission des routes, bâtiments et transports. L'usage de la route est obligatoire. La viabilité hivernale est une des seules solutions pour préserver l'activité. Il faut que tout le monde, et notamment les gens qui font le choix de s'installer en Lozère, puisse aller travailler tous les matins. Sans oublier les 4 500 élèves transportés chaque jour par le Conseil général. » L'an dernier, le Conseil général a dépensé 4 millions d'euros pour la viabilité hivernale. Un vrai choix politique. ■

Le Conseil général investit

Le Conseil général finance la viabilité hivernale à hauteur de 4 millions d'euros. 200 agents sont mobilisés et 60 engins de déneigement.